

Renouvellement des Conseils territoriaux de santé (CTS) normands

**Dossier de candidature pour les représentants des organismes œuvrant
dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation
pour la santé
(collège 1c)**

Les coordonnées de la structure

Nom :

Adresse :

Responsable :

Code postal : Ville :

Téléphone : / / / / Mail :

Quel est le champ d'action couvert par votre structure ?

.....
.....
.....

CTS concerné :

☐ CTS du Calvados

☐ CTS de l'Eure

☐ CTS de la Manche

☐ CTS de l'Orne

☐ CTS de Rouen-Elbeuf

☐ CTS du Havre

☐ CTS de Dieppe

Est proposé(e) pour siéger au sein d'un Conseil territorial de santé en tant que membre titulaire

☐ Monsieur

☐ Madame

☐ Docteur

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Fonction :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe : / / /

Mail :

Téléphone portable : / / /

Est proposé(e) pour siéger au sein d'un Conseil territorial de santé en tant que membre suppléant

☐ Monsieur

☐ Madame

☐ Docteur

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Fonction :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe : / / /

Mail :

Téléphone portable : / / /

Ce dossier est à retourner accompagné d'une attestation sur l'honneur de jouissance des droits civiques que vous trouverez ci-dessous et **au plus tard par courriel pour le 30 juin 2022 à l'adresse suivante :**

ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr

Conseil territorial de santé (CTS)

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) :

Né(e) le :

A :

Demeurant :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Profession :

- atteste sur l'honneur jouir de mes droits civiques.

Fait à :

Signature :

Le :

Agence Régionale de Santé de Normandie

Siège régional
Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille
CS 55035
14050 CAEN Cedex
Tél : 02.31.70.96.96

www.ars.normandie.sante.fr



Les services de l'ARS procèdent à un traitement relatif au recensement de données à caractère personnel de l'ensemble des membres des différentes instances de démocratie en santé dont l'ARS assure le secrétariat associé à la base légale de mission d'intérêt public en application des dispositions inscrites à l'article 6-1 e) du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016.

Les données collectées sont conservées maximum 5 ans le temps des mandats de chaque membre. Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification des données vous concernant. Toute demande d'exercice de vos droits doit être effectuée auprès du Responsable des traitements ou du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ARS Normandie : ars-normandie-juridique@ars.sante.fr Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si vous estimez que le traitement de vos données constitue une violation de la réglementation.